

Diapositive 1 :

Intervention de M. Pierre-Yves TURELLIER, Attaché de coopération éducative, Institut Français d'Athènes.

Diapositive 2 :

La France a le 2^{ème} plus grand réseau diplomatique, après les Etats-Unis. Mais la particularité de ce réseau est d'avoir un service de coopération et d'action culturelle intégré à ce réseau diplomatique. C'est également le seul pays à avoir un réseau culturel de ce type : 96 instituts français et de 834 Alliances Françaises dans le monde. La France considère donc que les Instituts Français, antennes locales, sont des leviers indispensables pour le développement de ses coopérations.

L'Institut Français de Paris constitue donc une seule et même agence de promotion de l'action culturelle extérieure de la France en matière d'échanges artistiques dans des domaines aussi divers que le spectacle vivant, les arts visuels, l'architecture, la diffusion dans le monde du livre, du cinéma, de la langue française, le débat d'idées, des programmes de diffusion de la culture scientifique. Sans oublier la promotion de l'enseignement supérieur français (Campus France) auprès des étudiants et enseignants étrangers et d'offrir une offre complète d'enseignement de la langue française.

Diapositive 3 :

Les 100 Instituts Français sont donc à la fois les « services culturels des ambassades de France » mais ce sont aussi des opérateurs du ministère chargé des Affaires étrangères pour « l'action culturelle extérieure de la France ». Ce sont des établissements à autonomie financière qui donnent à leur directeur la responsabilité du budget par une dotation du ministère des Affaires étrangères **mais aussi** par les ressources propres que l'établissement peut produire.

Leurs recettes sont :

- Par leur offre de cours de français langue étrangère et des centres de certifications (structurellement bénéficiaire).
-
- De l'investissement financier consenti par l'État français pour l'entretien de ce réseau (charges de fonctionnement, charges de personnel) doit ainsi être évalué au cas par cas en fonction de l'effet de levier de son investissement.
-
- Du mécénat (pour ceux ayant une véritable ambition en matière d'ingénierie culturelle).
-
- L'ensemble du dispositif de coopération culturelle français à l'étranger est désormais couvert par des procédures de contrôle de gestion qui permettent, de manière quantitative (et dans une moindre mesure qualitative) d'évaluer l'efficacité de ce dispositif.

Diapositive 4 :

L'**Institut français de Grèce (IFG)**, anciennement appelé **Institut français d'Athènes (IFA)** a été **fondé en 1907**. L'institut français de Grèce a trois autres établissements situés à Larissa, Patras et Thessalonique.

- l'IFA a assuré la scolarité française (école maternelle et élémentaire, collège, lycée) jusqu'en **1981, année d'ouverture du Lycée franco-hellénique** à Agia Paraskevi.
- L'institut est complémentaire de **l'École française d'Athènes, qui est un établissement universitaire français fondé en 1846.**
- Il a également exercé son rayonnement par un service de publications. Une récente exposition à la médiathèque a mis en valeur ce fond de publications.
- Durant la période de la dictature militaire (1967-1974) l'IF continue de jouer son rôle, et gagne ainsi la reconnaissance des Grecs.

L'ensemble de ce dispositif de coopération culturelle français à l'étranger fait l'objet d'un contrôle de gestion financière qui permet d'évaluer l'efficacité de ce dispositif par rapport à son coût pour l'Etat.

Diapositive 5 :

Qu'est-ce que la francophonie, pour nous ?

Dans certaines régions du monde, l'anglais n'est pas ou peu utilisé : l'Europe centrale et orientale, l'Amérique du sud, une grande partie de l'Afrique... La « francophonie » a fait émerger le concept de diversité linguistique et de plurilinguisme dans un monde ouvert où la mobilité des individus devient courante, et où 1 seule langue ne suffit plus.

Sur quelques 284 Etats dans le monde, 29 seulement sont véritablement monolingues. Il faut avoir conscience que la norme mondiale est le plurilinguisme, le monolingue étant l'exception. Le français est, avec l'anglais, la seule langue parlée sur les 5 continents. C'est une langue internationale, ce qui n'est pas le cas des autres langues souvent enseignées en milieu scolaire.

Il convient donc de plaider pour la diversité linguistique. Pour cela, il est nécessaire de renforcer la présence du français, (en milieu scolaire) dès le plus jeune âge et en dehors de l'espace scolaire. Notre environnement géographique européen conforte cette orientation de diversité des langues. Les recherches universitaires françaises et européennes sont très en avance sur ce sujet et souvent sollicités par les pays émergents.

Diapositive 6 :

Les domaines d'actions de l'Institut Français de Grèce sont :

Jeunesse et francophonie :

Une collaboration avec les institutions grecques : MERC, IEP, Directions régionales, conseillers scolaires, avec des outils : charte de coopération éducative (IEP), conventions avec les directions régionales.

Pour faire quoi ?

- Accompagner les professeurs grecs de français

De la formation d'enseignant (Congrès FIPF, café pédagogique, accompagnement des propositions de formations de l'OIF etc...).

Une valorisation des créations artistiques : « Les matinées enchantées » (Lectures poétiques), hommage à Charles Aznavour, tournoi de SLAM de poésie etc...

Le concours annuel de la francophonie, c'est plus de 4500 participants venant de toute la Grèce, dans plus de 250 écoles, sous l'égide du MERC.

- Cours et formations

L'apprentissage du français, c'est la spécialité de l'IFG depuis plus de cent ans, au cœur d'un réseau de partenaires « Oui je parle français ». L'Institut français de Grèce, c'est des cours de tous les niveaux et tous les âges, cours de français général, formations professionnelles, formations à distance, cours personnalisés, dispensés par des enseignants formés aux nouvelles technologies.

Diapositive 7 :

- Études en France

- Campus France accompagne les étudiants à la mobilité vers la France et propose un programme de bourses, soutenu par l'Ambassade de France en Grèce et les entreprises françaises implantées en Grèce
- L'IFG propose des cours de préparation au départ en France et des partenariats universitaires pour de masters conjoints franco-helléniques.

Cette possibilité de poursuivre ses études en France, souvent au niveau du Master, constitue, en soi, un argument fort auprès des familles pour plaider à l'apprentissage du français dès le plus jeune âge.

J'espère vous avoir donné un aperçu de l'Institut Français de Grèce et de ses activités,
je vous remercie.

